FE.-
REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 2006-019 DU 20 JANVIER 2006

Portant approbation des états financiers du Centre National d'Essais et de Recherches des Travaux Publics (CNERTP) pour l'exercice clos au 31 décembre 2004.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,

Vu la loi n° 90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;

Vu la loi n°88-005 du 26 avril 1988 relative à la création, à l'organisation et au fonctionnement des entreprises publiques et semi-publiques ;

Vu la proclamation le 03 avril 2001 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 22 mars 2001 ;

Vu le décret n° 2005-052 du 04 février 2005 portant composition du Gouvernement ;

Vu le décret n° 2004-252 du 04 mai 2004 fixant la structure - type des Ministères ;

Vu le décret n° 2005-513 du 18 août 2005 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère des Travaux Publics et des Transports ;

Vu le décret n° 2005-110 du 11mars 2005 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère des Finances et de l'Economie ;

Vu le décret n° 83- 455 du 23 décembre 1983 portant approbation des statuts du Centre National d'Essais et de Recherches des Travaux Publics (CNERTP) ;

Sur proposition conjointe du Ministre des Travaux Publics et des Transports et du Ministre des Finances et de l'Economie ;

Le Conseil des Ministres entendu en sa séance du 11 janvier 2006 ;

DECRETE :

Article 1er : Sont approuvés, les états financiers du Centre National d'Essais et de Recherches des Travaux Publics (CNERTP) pour l'exercice clos au 31 décembre 2004 tels qu'ils figurent en annexe à ce décret.

Article 2 : Le présent décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 20 janvier 2006

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,

Mathieu KEREKOU.-

Ministre des Finances
et de l'Economie,

Cosme SEHLIN-.

Le Ministre des Travaux Publics
et des Transports,

Christiane Jeanne-Marie O. TABELE.-

AMPLIATIONS : PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 CES 2 HAAC 2 MFE 4 MTPT 4 AUTRES MINISTERES 19 SGG 4 DGBM-DCF-DGTCP-DGID-DGDDI 5 BN-DAN-DLC 3 GCONB-DCCT-INSAE 3 BCP-CSM-IGAA 3 UAC-ENAM-FADESP 3 UNIPAR-FDSP 2 SOBEMAP 2 JO1.